

C'est le temps d'agir

Plan de rattrapage pour l'alphabétisation des adultes francophones vivant en milieu minoritaire



FCAF

Fédération canadienne pour
l'alphabétisation en français

Novembre 2007



Table des matières

Sommaire	4
I. Introduction	9
II. État des lieux	11
Les niveaux d'alphabétisme au Canada	11
Les niveaux d'alphabétisme des francophones du pays	12
Les nombreuses conséquences	13
Le développement des communautés de langue officielle	14
III. C'est le temps d'agir	15
IV. Plan de rattrapage	16
La vision	16
L'objectif	17
Les moyens	18
Axe 1 : Sensibilisation, promotion et recrutement	19
Axe 2 : Formation et ressourcement	21
Axe 3 : Programmes et services	23
Axe 4 : Renforcement des liens	26
Axe 5 : Évaluation et recherche	27
Axe 6 : Capacité organisationnelle	29
V. Résultats attendus	31
VI. Leadership du gouvernement du Canada	32
VII. Conclusion	34

Annexes

1. Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français – vision et mission
2. Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français – membres
3. Centre d'expertise – structure organisationnelle et de gouvernance

C'est le temps d'agir :

Plan de rattrapage pour l'alphabétisation des adultes francophones vivant en milieu minoritaire

Au Canada, comme dans la majorité des pays industrialisés, l'alphabétisme est devenu un enjeu majeur. Depuis quelques années, la conception de l'alphabétisme a changé : on reconnaît maintenant qu'il y a plusieurs niveaux dans la capacité des personnes de comprendre ce qu'elles lisent.

Les compétences en lecture et en écriture sont essentielles non seulement pour la qualité de vie des personnes et de leur famille, mais aussi pour la vitalité sociale et économique de l'ensemble de la société.

Deux adultes sur cinq en âge de travailler ont du mal à comprendre ce qu'ils lisent

L'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIACA) nous informe que 42 % de l'ensemble des adultes canadiens en âge de travailler (16 à 65 ans) ont du mal à répondre aux exigences d'une société et d'une économie du savoir comme la nôtre : ils ont du mal à comprendre ce qu'ils lisent.

De plus, l'analyse des données de l'EIACA a révélé que certaines régions et certains segments de la population canadienne affichent des taux d'alphabétisme plus faibles que d'autres. Par exemple, la proportion de la population de langue maternelle française qui a du mal à comprendre ce qu'elle lit s'établit à 56 %, comparativement à 39 % pour la population de langue maternelle anglaise.

Note : Le plan de rattrapage vise seulement les francophones vivant en milieu minoritaire. Quand il est question, dans ce texte, de « francophones », on exclut les francophones du Québec. De même, le terme « provinces et territoires » exclut le Québec.

Soucieux d'assurer leur vitalité, les communautés de langue française en situation minoritaire ont pris note des données de l'EIACA. Les participants au Sommet des communautés francophones et acadiennes, tenu au mois de juin 2007 à Ottawa, ont reconnu l'importance de cet enjeu. Les organismes et institutions qui ont signé la déclaration finale de ce Sommet se sont engagés à renforcer les infrastructures et les institutions oeuvrant dans plusieurs domaines, incluant l'alphabétisation¹.

¹ De mille regards, nous avons créé une vision : Actes du Sommet des communautés francophones et acadiennes, Fédération des communautés francophones et acadiennes, Ottawa, Octobre 2007, pages 45 à 48 (http://www.fcfa.ca/media_uploads/pdf/698.pdf)

Un taux élevé d'alphabétisme est très avantageux pour la vitalité des communautés tout autant que pour les personnes touchées. L'EIACA montre que les personnes qui ont des compétences acceptables ou fortes en lecture :

- affichent un taux d'emploi plus élevé et ont des revenus supérieurs;
- ont des emplois moins précaires et de meilleures conditions de travail;
- participent plus à des activités de formation ou de perfectionnement;
- se disent en meilleure santé;
- sont plus actifs dans leur communauté;
- sont plus en mesure d'appuyer leurs enfants dans leur cheminement scolaire.

Atteindre le niveau d'alphabétisme des pays les plus performants

La Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français (FCAF) a élaboré un plan afin d'augmenter le niveau moyen d'alphabétisme des communautés francophones canadiennes vivant en milieu minoritaire. Ce plan de rattrapage vise à atteindre un niveau d'alphabétisme équivalent à celui de la Norvège. La Norvège est le pays qui s'est classé au premier rang lors de l'Enquête internationale.

Le plan de la FCAF s'appuie sur sa vision de l'alphabétisation, les besoins des adultes francophones vivant en milieu minoritaire, et sur l'expérience acquise par ses membres au cours des dernières années, en particulier dans le dossier de l'alphabétisation familiale.

L'objectif visé

La FCAF a étudié les résultats de l'EIACA pour les populations de langue maternelle française dans chaque province et territoire canadien et pour chaque groupe d'âge. Elle a ensuite élaboré une méthode pour comparer ces résultats à ceux de la Norvège. C'est de cette façon que la Fédération estime qu'il faudrait former **125 000 apprenants francophones d'ici dix ans**.

La FCAF reconnaît qu'elle ne pourra pas, à elle seule, atteindre cet objectif ambitieux. Elle considère que le Canada doit se donner un objectif de former 125 000 apprenants et que, dans ce contexte, son action doit être vue comme complémentaire à celles de tous les autres intervenants : employeurs et syndicats, maisons d'enseignement et autres organismes oeuvrant dans le domaine de la formation.

Se donner les moyens nécessaires pour agir

Pour atteindre son objectif, la FCAF propose de travailler selon six axes d'intervention qui guideront l'ensemble de ses activités :

- 1. Sensibilisation, promotion et recrutement** : sensibiliser aux divers aspects de l'alphabétisme des francophones et promouvoir l'alphabétisation des adultes francophones du Canada;
- 2. Formation et ressourcement** : offrir une formation initiale et continue aux formateurs en alphabétisation et aux gestionnaires de l'alphabétisation;
- 3. Programmes et services** : développer, adapter et faire connaître les modèles et les services d'alphabétisation; assurer la livraison des divers services d'alphabétisation aux francophones;
- 4. Renforcement des liens** : partager les expertises, communiquer, consulter, harmoniser les interventions, légitimer l'alphabétisation à travers des partenariats solides et utiles;
- 5. Évaluation et recherche** : recueillir, analyser et diffuser des données pour enrichir les approches/modèles d'interventions, dresser des inventaires et évaluer l'impact des interventions;
- 6. Capacité organisationnelle** : développer la capacité des organismes d'alphabétisation afin qu'ils puissent répondre à une augmentation continue de la clientèle.

Coûts et bénéfices

Le total des coûts prévus pour réaliser l'objectif visé est de 260,6 millions de dollars dont 198 millions pour la prestation directe de services.

Un rapport de la Banque TD estime qu'une hausse de 1 % du taux d'alphabétisme des Canadiens pourrait générer une augmentation du revenu national de l'ordre de 32 milliards de dollars. Ce rapport souligne que le Canada pourrait récolter des retombées économiques de près de 80 milliards de dollars si tous les Canadiens en arrivaient au niveau souhaité d'alphabétisme².

Le plan de rattrapage de la FCAF vise à atteindre ce niveau souhaité d'alphabétisme pour la population francophone vivant en milieu minoritaire.

Les résultats attendus

D'ici trois ans, les organismes d'alphabétisation en français auront la capacité d'offrir des services permanents et diversifiés d'alphabétisation à un nombre croissant d'adultes.

D'ici sept ans, les organismes d'alphabétisation en français auront établi des partenariats avec divers secteurs et offriront des services d'alphabétisation permanents et diversifiés auprès des populations sans emploi et de celles en emploi.

D'ici dix ans, les adultes francophones auront accès à des services de formation en français de qualité dans chaque province et territoire. Ils se formeront de

façon continue afin de participer à une société pleinement alphabétisée.

L'engagement nécessaire du gouvernement du Canada

Le gouvernement du Canada doit assumer un leadership pour renforcer l'économie du pays. Il ne fait pas de doute que le faible taux d'alphabétisme d'une proportion importante de la population en âge de travailler met en péril l'avancement des priorités économiques nationales.

Le gouvernement du Canada doit aussi assumer un rôle de leadership pour favoriser l'épanouissement de la minorité francophone et s'assurer qu'elle puisse s'intégrer à l'économie du savoir, et ce, en conformité avec les modifications apportées en 2005 à la *Loi sur les langues officielles*, qui rappellent aux institutions fédérales leurs responsabilités de prendre des mesures positives pour appuyer le développement des communautés de langue officielle.

Le présent plan est soumis au gouvernement du Canada dans le cadre du renouvellement du Plan d'action pour les langues officielles qui vient à échéance en mars 2008. Il sera également soumis aux instances régionales du gouvernement du Canada, par exemple aux agences de développement régional, ainsi qu'aux gouvernements provinciaux et territoriaux.

² « Ne négligeons pas l'alphabétisme : un appel à l'action », Craig Alexander, Vice président et économiste en chef adjoint, Groupe financier Banque TD, septembre 2007, page 14 (http://www.td.com/francais/communaute/alphabeteisme_compte.pdf)

C'est le temps d'agir :

Plan de rattrapage pour l'alphabétisation des adultes francophones vivant en milieu minoritaire

Au Canada, comme dans la majorité des pays industrialisés, l'alphabétisme est devenu un enjeu majeur. Les compétences en alphabétisme sont essentielles non seulement pour la qualité de vie des personnes et de leur famille, mais aussi pour la santé sociale et économique de l'ensemble de la société. Malgré cela, l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIACA) révèle que 42 % de l'ensemble des adultes canadiens en âge de travailler (16 à 65 ans) ont toujours de la difficulté à comprendre ce qu'ils lisent. Et, qui plus est, ce taux n'a pas changé depuis dix ans.

Plus personne n'a besoin d'être convaincu de la nécessité pour le Canada d'atteindre des niveaux d'alphabétisme plus élevés. Les résultats de l'Enquête parlent d'eux-mêmes et les conséquences, autant pour les personnes que pour la société, sont bien documentées. La preuve n'est plus à faire. Il faut maintenant passer à l'action : c'est le temps d'agir.

Il n'existe toutefois pas de panacée universelle qui permettrait d'augmenter facilement et rapidement les niveaux d'alphabétisme au Canada. Les solutions devront être multiples et les investissements importants et échelonnés sur une longue période de temps. La Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français (FCAF) propose un plan ciblé, qui s'adresse aux francophones vivant en milieu minoritaire, et qui viendra s'ajouter aux efforts d'autres partenaires et les compléter.

La FCAF a élaboré un plan de rattrapage afin d'augmenter, au cours des dix prochaines années, le niveau d'alphabétisme des francophones vivant en milieu minoritaire pour leur permettre d'atteindre les niveaux de la Norvège, pays qui s'est classé au premier rang lors de l'Enquête internationale. Ce plan est fondé sur la vision de l'alphabétisation de la FCAF, les besoins des adultes francophones vivant en milieu minoritaire, tels que démontrés par l'EIACA, et sur l'expérience et l'expertise acquises par la FCAF et ses membres au cours des dernières années.

Introduction

Ce plan de rattrapage s'insère dans le cadre du projet de société couvrant les dix prochaines années adopté lors du Sommet des communautés francophones et acadiennes, tenu à Ottawa du 1^{er} au 3 juin 2007, sous l'égide de la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA). Il répond à un des chantiers identifiés :

les capacités de nos communautés à créer ou à renforcer les infrastructures, les services et les activités dans les domaines du développement de la petite enfance et de la jeunesse, de l'alphabétisation et des communications, des arts et de la culture, des écoles et des établissements postsecondaires, des services gouvernementaux, de justice et de santé, afin de se doter d'espaces de vie en français;

La FCFA a d'ailleurs reconnu le plan de rattrapage de la FCAF comme étant un des grands secteurs de développement pour permettre que les communautés francophones puissent vivre en français « avec des services et des ressources de qualité, à la hauteur de ce qu'offre la société canadienne »³.

³ **De mille regards, nous avons créé une vision : Actes du Sommet des communautés francophones et acadiennes**, Fédération des communautés francophones et acadiennes, Ottawa, Octobre 2007, page 45 (http://www.fcfa.ca/media_uploads/pdf/698.pdf)

II. État des lieux

Les niveaux d'alphabétisme au Canada

On prend pour acquis que la plupart des Canadiens et Canadiennes ont complété une douzième année et, qu'à ce titre, ils savent lire et écrire. Depuis un peu plus d'une décennie, les recherches ont démontré que la réalité est bien plus complexe. On ne parle plus seulement d'analphabétisme ou même d'analphabétisme fonctionnel. Les chercheurs ont constaté qu'une personne peut être capable de lire un texte simple sans pouvoir bien comprendre et utiliser l'information contenue dans ce texte. Il y a donc plusieurs niveaux d'alphabétisme.

Statistique Canada dévoilait en novembre 2005 les résultats canadiens de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIACA)⁴. Cette enquête nous apprend dans quelle mesure une personne est capable de comprendre et d'utiliser les informations contenues dans divers types de textes. Elle établit cinq niveaux d'alphabétisme. Les spécialistes considèrent que le niveau 3 est le minimum nécessaire pour répondre aux exigences d'une société et d'une économie fondées sur le savoir.

⁴ Lynn Barr-Telford, François Nault, Jean Pignal, **Miser sur nos compétences : résultats canadiens de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes**, Statistique Canada et Ressources humaines et Développement des compétences Canada, Ottawa, 2005

Niveau 1 : Les personnes ont des capacités limitées pour comprendre l'information ou exécuter des opérations numériques simples.

Niveau 2 : Les personnes peuvent seulement se servir de textes simples, présentés clairement et dans lesquels les tâches à accomplir ne sont pas trop complexes.

Niveau 3 : Ce niveau indique approximativement le niveau de compétences nécessaire pour terminer des études secondaires et entrer au collège.

Niveaux 4 et 5 : Les personnes peuvent manipuler de l'information complexe, effectuer des calculs à plusieurs opérations et résoudre une gamme de problèmes.

■ Source : Statistique Canada, *Le Quotidien*, 9 novembre 2005, p : 12.

Or, cette enquête révèle que :

- neuf millions de Canadiens en âge de travailler (16 à 65 ans), soit 42 %, ont de la difficulté à comprendre et à utiliser l'information contenue dans divers types de textes. Ces personnes ont des compétences limitées en lecture (niveaux 1 et 2). C'est donc dire que presque la moitié de toute la population adulte ne peut lire que du matériel simple et clairement présenté.
- cette proportion de 42 % est demeurée inchangée depuis l'enquête de 1994 mais, en raison de la croissance démographique, le nombre de Canadiens en âge de travailler et qui sont faiblement alphabétisés est passé de 8 à 9 millions au cours de cette même période.

Les niveaux d'alphabétisme des francophones du pays

En décembre 2006, Statistique Canada a publié un autre volet de cette enquête portant essentiellement sur les communautés minoritaires de langue officielle⁵. Comme on peut le constater à la lecture du tableau ci-bas, il y a de très grandes disparités entre les groupes de langue maternelle française et anglaise partout au Canada.

Quarante-deux pour cent (42 %) de l'ensemble des adultes canadiens en âge de travailler (de 16 à 65 ans) se situent aux deux niveaux les plus faibles d'alphabétisme. Lorsqu'on isole la population de langue maternelle française, cette proportion s'établit à 56 % alors qu'elle est de 39 % pour la population de

langue maternelle anglaise, un écart de 17 % entre les populations de langue officielle.

Selon l'auteur de cette enquête, deux facteurs expliquent cet écart entre les groupes linguistiques :

- un taux de scolarisation moins élevé chez les francophones;
- de moins bonnes habitudes de lecture chez les francophones.

⁵ Jean-Pierre Corbeil, Le volet canadien de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes : état de la situation chez les minorités de langue officielle, Statistique Canada, 2006 (<http://www.statcan.ca/Daily/Francais/061219/q061219b.htm>)

Distribution de la population francophone et anglophone

par province, selon les niveaux d'alphabétisme, lecture de textes suivis en %

	NB		QC		ON		MB		CA		CA moins QC	
	F	A	F	A	F	A	F	A	F	A	F	A
Niveau 1	33	17	21	17	25	14	19	11	22	13	25	13
Niveau 2	33	34	34	26	30	28	34	26	34	26	31	26
Niveau 3	26	33	32	37	32	40	32	43	32	40	32	40
Niveaux 4 & 5	9	16	13	20	13	19	16	20	13	21	12	21

Cependant, l'auteur a constaté une amélioration significative du taux moyen d'alphabétisme chez les francophones à l'extérieur du Québec par rapport à l'enquête menée il y a dix ans. Cette amélioration est le résultat d'une diminution de la proportion des francophones se situant au niveau 1 et d'une augmentation équivalente des proportions aux niveaux 2 et 3⁶.

Les nombreuses conséquences

Cette enquête révèle également d'importantes conséquences aux faibles taux d'alphabétisation. Ainsi, les personnes qui ont de faibles compétences en lecture :

- affichent un taux d'emploi plus faible;
- ont des emplois plus précaires et des conditions de travail plus difficiles;
- participent moins à des activités de formation ou de perfectionnement;
- ont des revenus moindres;
- se disent en moins bonne santé;
- participent moins aux activités de bénévolat dans leur communauté;
- sont moins en mesure d'appuyer leurs enfants dans le développement de leur apprentissage.

Ces résultats de l'Enquête confirment ce que plusieurs études ont déjà démontré. Ainsi,

- il y a un lien direct entre le niveau d'alphabétisme et la capacité de se tailler une place sur le marché du travail. Étant donné que ce sont les professions exigeant au minimum un diplôme d'études secondaires qui sont en plus forte expansion, il est certain que les personnes peu alphabétisées se retrouvent, et continueront de se retrouver, en plus grande proportion parmi les sans travail;
- il y a un lien direct entre le niveau d'alphabétisme et les revenus, étant donné l'impact sur l'emploi;
- il y a un lien direct entre le niveau d'alphabétisme et la santé. L'alphabétisme est non seulement nécessaire pour bien comprendre comment se soigner, mais aussi pour maintenir de bonnes habitudes de vie (p. ex., obtenir de l'information sur une alimentation saine), pour travailler de façon sécuritaire, etc.;
- le niveau d'alphabétisme de la population carcérale est inférieur à celui de la population générale.

⁶ Corbeil, page 38

Le 12 décembre 2006, devant le Comité permanent de la Chambre des communes sur les langues officielles, la FCAF résumait la situation de façon concrète :

Un employé qui a de la difficulté à comprendre les instructions sur la sécurité au travail affichées dans son usine est plus susceptible de se mettre en danger et de mettre en danger les personnes de son entourage. Un parent qui a de la difficulté à comprendre la lettre qu'il reçoit de l'école sera moins en mesure d'aider son enfant. La personne âgée qui ne comprend pas les instructions pour l'utilisation d'un médicament ne peut se soigner adéquatement. Une personne qui a de la difficulté à lire et à écrire sera moins portée à participer à titre de bénévole dans les organismes de sa communauté.

Le développement des communautés de langue officielle

Le faible niveau d'alphabétisme chez les francophones au Canada est un des maillons les plus faibles de la vitalité des communautés francophones et acadiennes parce qu'il limite le développement de leurs capacités organisationnelles. Tel que mentionné plus haut, l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIIA) a révélé que les personnes faiblement alphabétisées participent moins à la vie communautaire et, par conséquent, ne sont pas portées à s'investir pour participer pleinement à la gouvernance des organismes de leur communauté.

Le professeur Paul Bélanger, de l'Université du Québec à Montréal, formule ainsi le problème : « Il faut accroître les compétences des citoyens, de ceux qui siègent aux conseils municipaux des villes et des villages, des associations, des coopératives, pour pouvoir avancer en développement durable et en écologie. ... L'éducation des adultes n'est pas uniquement un enjeu démocratique, c'est aussi un enjeu social et économique. »⁷

On peut participer à la vie sociale sans faire partie de la gouvernance des organisations de la communauté. Mais il faut, au minimum, pouvoir se renseigner et comprendre les enjeux. Pour rehausser la capacité collective de gouvernance des communautés francophones vivant en milieu minoritaire, il faut rehausser le taux moyen d'alphabétisme des communautés.

Le 12 décembre 2006, la FCAF indiquait aux membres du Comité permanent de la Chambre des communes sur les langues officielles :

La Fédération croit que l'alphabétisation est le ciment qui lie toutes les composantes d'une communauté. Un taux élevé d'alphabétisme renforce la vitalité d'une communauté. À l'inverse, un faible niveau d'alphabétisme comporte un coût élevé, tant sur le plan économique que social et surtout démocratique.

⁷ Paul Bélanger, « C'est le temps de passer à l'action! », dans *À lire*, édition 2006-2007, page 7

III. C'est le temps d'agir

Devant cet état de fait, la FCAF croit qu'il est urgent d'adopter une vision à long terme et un plan vigoureux pour permettre d'augmenter le niveau d'alphabétisme des francophones vivant en milieu minoritaire. La FCAF n'est pas la première à sonner l'alarme. Au cours des dernières années, de nombreux intervenants ont fait état de la situation, demandé une action concertée des gouvernements et insisté sur l'importance d'un financement adéquat pour permettre au Canada d'atteindre de plus hauts niveaux d'alphabétisme essentiels à la nouvelle économie du savoir.

Quelques exemples parmi d'autres :

- ***Le savoir, clé de notre avenir : le perfectionnement des compétences au Canada***, publié dans le cadre de la Stratégie d'innovation du Canada (2002), fait état du faible niveau d'alphabétisme d'une proportion importante de Canadiens et propose des objectifs à long terme pour améliorer la situation.
- Le rapport du Comité permanent de la Chambre des communes sur le Développement des ressources humaines et la condition des personnes handicapées, ***Accroître l'alphabétisation des adultes : la nécessité d'une action pancanadienne*** (2003), indique que l'heure est au leadership.
- Le rapport soumis par le Comité consultatif sur l'alphabétisation et les compétences essentielles à la ministre d'État au Développement des ressources humaines en novembre 2005, ***Vers un Canada pleinement alphabétisé***, propose une stratégie pancanadienne pour relever le niveau d'alphabétisme des Canadiens.
- Le rapport ***État de l'apprentissage au Canada, Pas le temps de s'illusionner***, du Conseil canadien sur l'apprentissage, publié en 2007, demande que l'alphabétisme soit reconnu comme enjeu politique majeur.

iv. Plan de rattrapage

La vision

La FCAF vise à former des communautés francophones pleinement alphabétisées à savoir, des communautés qui sont composées de personnes autonomes qui ont accès à une bonne qualité de vie, participent activement à la vie de la communauté et dont les habitudes de lecture et d'écriture en français sont enracinées dans la vie quotidienne.

Cette vision, qui s'insère dans une approche de l'éducation tout au long de la vie, est à la base des interventions de la FCAF dans le domaine de l'alphabétisation et sous-tend le plan de rattrapage proposé.

La notion de l'éducation tout au long de la vie repose sur les principes avancés lors de la Cinquième conférence internationale sur l'éducation des adultes tenue à Hambourg en 1998 et articulés dans la Déclaration de Hambourg. Lors de cette conférence, on a mis de l'avant une vision élargie de l'éducation des adultes qui est considérée non seulement comme un droit mais aussi comme un instrument de développement. La FCAF et ses membres acceptent, endossent et appliquent les notions suivantes qui découlent de cette déclaration :

... que seuls un développement axé sur l'être humain et une société à caractère participatif fondée sur le plein respect des droits de l'homme permettront un développement durable et équitable⁸.

Un continuum de formation, c'est le chemin emprunté par une personne dans le cours de son existence et qui se définit comme la voie de l'apprentissage d'un individu, une voie qui commence à la naissance, se développe pendant la scolarité et au cours d'autres types de formation - formels ou non formels - et qui se poursuit tout au long de la vie adulte.

Les attitudes et les perceptions à propos de l'éducation et le désir d'apprendre sont façonnées dès le jour de notre naissance. Elles sont influencées par une myriade de facteurs sociaux, politiques, institutionnels, économiques. L'apprentissage se déroule tous les jours de notre vie – dans des contextes formels comme l'école et le travail mais aussi dans des situations informelles dans le cadre de la vie de famille ou de la vie communautaire.

Nous vivons dans une société où les diversités culturelles, d'origines, de connaissances et de compétences devraient être valorisées et entretenues. Nous voulons une société où les gens s'impliquent au sein de leurs communautés, qu'elles soient nationales ou locales, et un haut niveau d'alphabétisme des citoyens permet d'atteindre cet objectif. L'apprentissage tout au long

⁸ Pour le texte de la Déclaration de Hambourg, voir <http://www.unesco.org/education/uie/confintea/declafra.htm>

de la vie contribue au développement de la société à travers la réalisation d'autres buts sociaux et économiques comme l'emploi, la participation civique, le développement durable, l'amélioration de la santé et du bien-être, la réduction de la criminalité et une meilleure cohésion sociale.

L'objectif

Le plan de rattrapage soumis par la FCAF vise à augmenter le niveau moyen d'alphabétisme des communautés francophones dans les provinces et territoires où elles sont minoritaires afin de leur permettre d'atteindre un niveau d'alphabétisme équivalent à celui des pays les plus performants en la matière.

La FCAF a donc décidé d'utiliser les résultats obtenus par la Norvège, pays qui s'est classé au premier rang lors de l'Enquête sur la littératie et les compétences des adultes (ELCA 2003), pour se fixer une cible idéale à atteindre au cours des dix prochaines années.

Ainsi, 7,9 % et 26,2 % de la population de la Norvège s'est classée aux niveaux 1 et 2 d'alphabétisme comparativement à 14,6 % et 27,3 % pour le Canada. Pour évaluer le nombre de francophones qui se situent aux niveaux 1 et 2, on a utilisé les résultats d'un suréchantillonnage des communautés francophones au Canada dans le cadre de l'EIACA et, pour les provinces et territoires où il n'y a pas eu suréchantillonnage, on a fait des extrapolations basées sur les résultats obtenus par les

francophones du Nouveau-Brunswick et ceux du Manitoba.

De plus, on a évalué les cibles à atteindre en fonction des groupes d'âge (de 16 à 24 ans, de 25 à 44 ans et de 45 à 64 ans) et, dans un premier temps, voulu mettre l'accent sur les deux premiers groupes d'âge, et ce, pour des raisons d'ordre économique et de participation au marché du travail. Toutefois, on s'est rendu compte très tôt que, pour des raisons de développement d'une culture à transmettre aux générations qui suivent, il fallait aussi inclure dans la cible visée le groupe d'âge de 45 à 64 ans.

La FCAF reconnaît les limites de la méthodologie utilisée. D'une part, les pourcentages de la Norvège s'appliquent à la population totale et nous ne disposons pas de données pour ce pays par groupe d'âge. D'autre part, il n'y a pas eu suréchantillonnage pour toutes les provinces et territoires. Toutefois, en l'absence de données plus pointues, la FCAF croit que les résultats obtenus donnent une idée assez juste du nombre de francophones qui devraient être formés au cours des dix prochaines années pour atteindre des résultats semblables à ceux de la Norvège.

➔ Sur la base de ces calculs, la Fédération estime qu'il faudrait former, d'ici 10 ans, 58 208 apprenants francophones âgés de 16 à 44 ans et 66 859 apprenants âgés de 45 à 64 ans pour un **grand total de 125 067 apprenants francophones.**

Plan de rattrapage

La FCAF a préparé deux documents, *Plan de rattrapage en alphabétisation en français des adultes, Canada hors Québec*, décembre 2006, et *Plan de rattrapage en alphabétisation en français des adultes, Cibles pour le groupe d'âges de 45 à 64 ans*, septembre 2007, qui présentent en détail les hypothèses de base et les calculs pour déterminer les cibles à atteindre dans chaque province et territoire. On y brosse également le portrait de la population francophone et leur situation en matière d'alphabétisme, de même que les activités d'alphabétisation déjà en place dans chaque province et territoire.

La Fédération reconnaît que cet objectif idéal, qu'il importe de conserver, est toutefois difficile à atteindre au cours des dix prochaines années, même avec un appui financier important. En effet, actuellement les organismes membres de la Fédération accueillent, dans une grande variété de programmes, environ 5 000 personnes apprenantes de 16 ans et plus dans les provinces autres que le Québec, et ce, avec un financement limité dans certaines provinces et territoires et inexistant dans d'autres. Relever de façon significative les niveaux d'alphabétisme des francophones vivant en milieu minoritaire est un projet de société qui nécessitera l'apport de tous les intervenants : les gouvernements, les employeurs, les syndicats, les maisons d'enseignement et le milieu communautaire.

Dans ce contexte, la FCAF se donne comme objectif de rejoindre **25 000** apprenants adultes francophones (16 à 64 ans) au cours des dix prochaines années, ce qui représente **20 %** de la cible idéale à atteindre pour que les francophones vivant en milieu minoritaire rejoignent les résultats de la Norvège i.e. pour diminuer la proportion des francophones qui se situent aux niveaux 1 et 2 pour augmenter la proportion au niveau 3. Si elle peut se doter des moyens qui sont suggérés ci-après, et ajouter ses efforts à ceux d'autres intervenants, la FCAF croit pouvoir rencontrer cet objectif ambitieux.

Les moyens

Pour atteindre son objectif, la FCAF propose de travailler à partir des six axes d'intervention qui guident l'ensemble de ses activités :

- 1. Sensibilisation, promotion et recrutement** : sensibiliser aux divers aspects de l'alphabétisme des francophones et promouvoir l'alphabétisation des adultes francophones du Canada;
- 2. Formation et ressourcement** : offrir une formation initiale et continue aux formateurs en alphabétisation et aux gestionnaires de l'alphabétisation;
- 3. Programmes et services** : développer, adapter et faire connaître les modèles et les services d'alphabétisation; assurer la livraison des divers services d'alphabétisation aux francophones;

4. Renforcement des liens : partager les expertises, communiquer, consulter, harmoniser les interventions, légitimer l’alphabétisation à travers des partenariats solides et utiles;

5. Évaluation et recherche : recueillir, analyser et diffuser des données pour enrichir les approches/modèles d’interventions, dresser des inventaires et évaluer l’impact des interventions;

6. Capacité organisationnelle : développer la capacité des organismes

d’alphabétisation afin qu’ils puissent répondre à une augmentation continue de la clientèle.

La prochaine section du document décrit, pour chacun des axes d’intervention, la problématique, les activités proposées par la FCAF et les coûts prévus. Ces axes et les activités ne sont pas présentés par ordre d’importance. Ils doivent être vus comme un ensemble intégré dont chacun des éléments permettra l’atteinte de l’objectif visé.

Les axes d’intervention

Axe I Sensibilisation, promotion et recrutement

Dans notre société, se dire analphabète, c’est de se déclarer moindre que la majorité. Les personnes peu alphabétisées cachent leurs besoins et demandent rarement de l’aide : le système actuel ne rejoint qu’une infime proportion (les évaluations à cet égard varient de 1 à 10 %) des millions de Canadiens n’ayant pas les compétences en alphabétisme nécessaires pour bénéficier pleinement du développement économique et social du pays et pour y contribuer. On sait aussi que, dans un tel contexte, le recrutement d’un apprenant passe par la promotion du programme et par la sensibilisation à l’alphabétisme et à l’éducation tout au long de la vie. Il faut créer un contexte où se former devient une

valeur pour permettre l’expression de la demande.

Au cours des dernières années, la FCAF ainsi que d’autres partenaires en alphabétisation ont mené, souvent avec l’aide financière du gouvernement du Canada, des activités de sensibilisation et de promotion. Mais il faut maintenant faire une sensibilisation accrue par le biais d’une panoplie d’instruments, de médias et de messages qui, tous, doivent être adaptés aux différentes clientèles cibles et aux différents contextes locaux et régionaux.

Une campagne efficace devra faire ressortir la contribution positive que

Plan de rattrapage

l'alphabétisation peut apporter aux collectivités, aux familles et aux personnes. Au lieu de faire la guerre à de faibles capacités de lecture et d'écriture, il faut promouvoir les avantages qui découlent de l'acquisition et de l'utilisation continue de capacités de lecture et d'écriture. À cet égard, une étude récente de Statistique Canada signale que les adultes qui cessent de lire sur une base régulière perdent, avec le temps, leurs compétences de lecture.⁹

La FCAF propose de développer, au niveau national, les messages-clés et les outils de promotion et de sensibilisation. Ceci permettra de regrouper plus facilement les experts et d'assurer l'uniformisation et la qualité des messages tout en menant à des économies d'échelle. Les messages et les outils pourront facilement s'adapter, si besoin est, aux différents contextes régionaux et locaux.

Les activités de sensibilisation ou de promotion peuvent couvrir un très large éventail allant d'une campagne de promotion à l'échelle nationale, à l'exemple des campagnes contre l'alcool au volant ou l'usage du tabac, jusqu'à des annonces dans quelques journaux communautaires. Il est entendu qu'une vaste campagne de promotion ne pourrait être entreprise sans un appui financier très

important. Dans ce contexte, la FCAF propose que le gouvernement du Canada entreprenne lui-même une telle campagne de sensibilisation à laquelle pourraient s'associer plusieurs de ses ministères comme Patrimoine canadien, Justice et Santé Canada. Une initiative de ce genre viendrait donner l'élan essentiel à toute action des provinces et territoires, des maisons d'enseignement, des employeurs et des organismes comme la FCAF et ferait de l'alphabétisation un véritable projet de société.

Peu importe le niveau de financement qui sera accordé, la FCAF croit que des dépenses plus importantes devront être encourues au début de la période de 10 ans (par exemple, pendant les trois premières années) et que, par la suite, le niveau d'activités pourrait se stabiliser au fur et à mesure que le recrutement augmentera.

Dans le cadre de la présente demande, la FCAF propose un niveau d'activités minimum qui permettra d'élaborer un plan de sensibilisation et quelques messages clés ainsi que de coordonner les activités à cet égard. La FCAF propose également d'élaborer des outils de recrutement, tels qu'une trousse de sensibilisation. De plus, si les fonds le permettent, la FCAF pourra entreprendre une étude pour connaître les raisons

⁹ J. Douglas Willms et T. Scott Murray, **Acquisition et perte de compétences en littératie au cours de la vie**, Statistique Canada, juillet 2007, <http://www.statcan.ca/francais/research/89-552-MIF/89-552-MIF2007016.pdf>

pour lesquelles les personnes peu alphabétisées ne se prévalent pas des services d’alphabétisation (voir Axe 5 – Évaluation et recherche plus loin dans ce document). Ceci permettrait de mieux cibler les interventions.

Afin de maximiser les efforts de promotion, la FCAF établira des partenariats avec des bailleurs de fonds potentiels et s’associera à des activités de promotion qui pourraient être entreprises par d’autres intervenants.

Axe 1 • Coûts prévus	
Activités	Coûts
Plan de sensibilisation, messages clés, trousse de sensibilisation et coordination	
Total	12 M\$

Axe 2 Formation et ressourcement

Les apprenants dans les programmes d’alphabétisation des adultes méritent des services de haute qualité. Ces apprenants éprouvent une large gamme de besoins particuliers nécessitant des interventions spécialisées. La profession d’intervenant en alphabétisation requiert donc des compétences et des connaissances que nulle autre profession n’exige.

Toutefois, la profession d’intervenant en alphabétisation souffre d’une absence quasi totale sur les plans de la formation et de la certification. Il n’existe pas de programme de formation au niveau post-secondaire

en alphabétisation des adultes sauf quelques cours offerts au Québec. Il importe donc de professionnaliser et standardiser, dans une certaine mesure, la formation des formateurs en alphabétisation des adultes.

La FCAF a acquis une expérience unique dans le cadre de la formation pour l’alphabétisation familiale et bâtira sur son expérience et son expertise pour développer le modèle de formation pour l’alphabétisation des adultes. On voudra former une équipe de formateurs responsables de former à leur tour les intervenants. Et on développera, au niveau national, les outils nécessaires

Plan de rattrapage

qui permettront d'assurer la même qualité de formation partout au pays. Cette approche assurera des économies d'échelle et facilitera la mobilité autant des formateurs que des apprenants.

a) Formation des formateurs : La FCAF formera d'abord une équipe de formateurs qui seront ensuite responsables de former les intervenants (i.e. les personnes qui assurent la prestation de services et interviennent directement auprès des apprenants). Une formation pourra avoir lieu dans l'Ouest du pays et une autre dans l'Est et il sera sans doute nécessaire de faire la formation des formateurs deux fois au cours de la période étant donné le roulement du personnel.

b) Formation des intervenants : Pour atteindre les cibles fixées, on devra former non seulement les personnes déjà en place mais également de nouveaux intervenants étant donné le roulement du personnel. Ceci implique que la formation sera, tout au cours de la période, une activité régulière et continue. On donnera une formation sur les fondements pédagogiques, une autre sur quelques uns des programmes qui

seront offerts (en fonction des différents besoins), et quelques jours de développement professionnel pour chaque intervenant.

S'inspirant de ce qui a été fait avec succès dans le cadre de l'alphabétisation familiale, la FCAF élaborera un cadre général d'intervention pour l'alphabétisation des adultes : définition de l'alphabétisation des adultes, formation des adultes, travail avec les familles et communautés, contextes particuliers qui influent sur l'apprentissage, etc. Dans ce cadre, seront insérées différentes méthodologies, i.e. quoi et comment enseigner pour chaque niveau d'apprentissage, qui répondront aux besoins spécifiques de l'apprenant et tiendront compte du contexte. Des programmes d'enseignement spécifiques viendront se greffer à ces méthodologies.

Dans son travail, la FCAF bâtira à partir du matériel qui existe déjà comme le programme de formation des intervenants élaboré en Ontario, programme qui devrait être disponible sous peu dans tout le pays.

Axe 2 • Coûts prévus	
Activités	Coûts
Formation, matériel, transport et salaire	
Total	1 760 000 \$

Axe 3 Programmes et services

a) Développement de programmes et services

À l'heure actuelle, il se fait du développement de programmes pour l'alphabétisation des adultes en français dans quelques provinces seulement (p. ex., Québec, Ontario et Nouveau-Brunswick). Dans les autres provinces et territoires, on a jusqu'à maintenant emprunté et adapté le matériel aux spécificités locales. L'absence d'une approche coordonnée au niveau national mène bien souvent au dédoublement des efforts et des coûts. En lien avec l'axe de formation, il importe de développer du matériel et des outils génériques, facilement adaptables et transportables, pouvant répondre aux différents besoins et contextes minoritaires.

La FCAF procèdera d'abord à un inventaire du matériel existant pour déterminer ce qui correspond le mieux aux objectifs poursuivis et, à partir de cet inventaire, on pourra guider les formateurs vers les outils qui leur seront nécessaires. Si de nouveaux outils devaient être nécessaires, la FCAF appuiera ses membres dans leur développement et leur diffusion.

Tout le matériel qui sera développé sera mis sous forme digitale afin de pouvoir l'ajouter aux banques de données existantes (p. ex., Banque de données en alphabétisation des adultes (BDAA) ou Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDEACF)) et faciliter ainsi le partage d'information.

Axe 3 • Coûts prévus	
Activités	Coûts
Développement de programmes et d'outils	
Total	400 000 \$

b) Livraison de services

Tel que mentionné plus haut, les membres de la FCAF veulent rejoindre 25 000 apprenants au cours des dix ans couverts par le présent plan de rattrapage. Cette cible sera atteinte de façon progressive au cours des années. Les apprenants seront de plus en plus nombreux au cours de la période. De même, on ne vise pas la même progression dans toutes les provinces et territoires : la progression pourra être plus grande dans certaines provinces que dans d'autres reflétant les particularités de chacune.

Coûts prévus

Les coûts de la prestation de services d'alphabétisation est une question complexe qui suppose de calculer le coût des progrès « par point » selon l'échelle de l'enquête. Il faut également considérer le temps d'apprentissage parce que les apprenants ne prennent pas tous le même temps pour atteindre leurs objectifs, selon les circonstances dans lesquelles ils se trouvent, les différents styles d'apprentissage et les difficultés auxquelles ils se heurtent.

Il n'y a donc pas de calcul simple ni de norme nationale pour calculer les coûts en matière de formation en alphabétisation au Canada. Dans ce contexte, la FCAF a utilisé les hypothèses suivantes pour évaluer ces coûts :

- on a utilisé les formules présentement en vigueur en Ontario en matière de financement, à savoir un coût unitaire de 11\$ par heure de contact, exprimé en dollars constants 2006; ces coûts comprennent le salaire du formateur, les coûts d'infrastructure directement reliés à la formation (salle de classe, chauffage, électricité) et le matériel pédagogique;
- pour les heures de contact, on a considéré 25 heures/semaine par apprenant à temps plein et 10 heures/semaine pour les apprenants à temps partiel sauf pour la Nouvelle-Écosse où on a considéré 5 heures/semaines par apprenant à temps partiel étant donné les réalités actuelles dans cette province;
- pour la participation, on a considéré que 50 % des apprenants seraient à temps plein et 50 % à temps partiel sauf à Terre-Neuve et Labrador et dans les territoires qui comptent de faibles populations francophones et où on a considéré que 100 % des apprenants seraient à temps plein.

Sur la base de ces hypothèses, le coût total pour le plan national de rattrapage en alphabétisation, sur une période de 10 ans, est estimé à 406 millions de dollars pour l'ensemble des apprenants de 16 à 44 ans et à 485 millions pour l'ensemble de ceux âgés de 45 à 64 ans, pour un grand total de 991 millions de dollars. Toutefois, comme la FCAF propose de rejoindre 20 % de cette cible,

soit 25 000 personnes, elle estime donc à 198 millions le montant nécessaire pour les rejoindre (soit 20 % du total de 991 millions de dollars).

Le document *Plan de rattrapage en alphabétisation en français des adultes, Canada hors Québec*, décembre 2006 (déjà cité p. 1

Axe 3 • Coûts prévus	
Activités	Coûts
Livraison de services d'alphabétisation – 25 000 apprenants	
Total	198 M \$

Plan de rattrapage

Axe 4 Renforcement des liens

La livraison des services d'alphabétisation se fait dans de multiples milieux et de multiples façons reflétant en cela les situations et besoins divers des apprenants adultes – milieu de travail, maisons d'enseignement, organismes à but non lucratif, etc. Dans ce contexte, il est important d'établir des partenariats solides entre tous les intervenants non seulement pour assurer le partage d'information et d'expertise mais aussi pour être en mesure de guider l'apprenant vers la meilleure source de formation. Ces partenariats seront créés et maintenus dans chaque province et territoire de même qu'au niveau national. On construira à partir des partenariats fructueux qui ont déjà été établis et on verra à susciter la collaboration des différents intervenants dans le contexte

de chacun des axes d'intervention (promotion, formation, développement de matériel, recherche, etc.).

Toujours pour favoriser de meilleurs liens, on tiendra, à intervalle régulier, un forum réunissant tous les intervenants (fonctionnaires fédéraux et provinciaux/territoriaux, maisons d'enseignement, employeurs, associations, etc.) pour échanger l'information et les bonnes pratiques, faire le bilan des progrès accomplis, ajuster les activités, etc. Un premier forum pourra être tenu au cours de la troisième année de la période couverte par le plan de rattrapage et, sur la base de cette expérience, on pourrait tenir deux autres forums (an 6 et an 9).

Axe 4 • Coûts prévus	
Activités	Coûts
Création et développement de partenariats (national et régional)	
Forums	
Total	2 550 000 \$

Axe 5 Évaluation et recherche

a) Évaluation

La FCAF reconnaît l'importance de la reddition de comptes et de l'évaluation afin d'être en mesure de rendre compte de l'utilisation des deniers publics. En plus des conditions liées à la responsabilité financière (états de revenus et dépenses soumis de façon régulière et états financiers vérifiés), la FCAF mènera des évaluations des résultats basées sur les normes généralement acceptées.

Ainsi, la FCAF fera, au cours de la troisième année du plan de rattrapage, une évaluation formative pour évaluer les différents éléments de la mise en œuvre du plan. La FCAF effectuera également, au cours des deux dernières années du plan, une évaluation sommative qui se penchera sur la pertinence du plan de rattrapage et l'atteinte des résultats. Cette évaluation n'est pas proposée plus tôt au cours de la période, et ce, pour deux raisons : 1) on prévoit qu'au cours des premières années du plan, les efforts seront surtout axés sur la sensibilisation, le développement de méthodologies et de programmes ainsi que sur la forma-

tion des intervenants; et 2) les changements dans les niveaux d'alphabétisme des adultes se verront essentiellement à long terme étant donné le long processus d'apprentissage nécessaire surtout pour les apprenants à temps partiel.

Pour chacune des évaluations, la FCAF fera appel à des experts en évaluation pour développer le cadre et les outils d'évaluation, incluant l'identification des indicateurs de rendement communs, le processus à suivre et la conduite de l'évaluation. Ces activités seront coordonnées au niveau national par la FCAF. La collecte des données et leur analyse se feront aux niveaux régional et local. Ce travail alimentera le niveau national.

On déterminera les indicateurs de rendement dès le début de la période afin d'avoir les données nécessaires aux évaluations. Une attention particulière sera accordée, ici aussi dès le début du plan, à la collecte de données et un système cohérent sera mis en place dans toutes les provinces et territoires pour assurer l'uniformité des données recueillies.

Axe 5 • Coûts prévus	
Activités	Coûts
Développement des cadres d'évaluation et mise en place des processus pour la collecte et l'analyse des données	
Forums	
Total	2 M \$

Plan de rattrapage

b) Recherche

Peu de recherches sur la problématique de l'alphabétisation des adultes en français se font au Canada, et ce, en raison de l'absence d'une équipe de chercheurs spécialisés dans le domaine et du manque de ressources financières pour appuyer les projets de recherche. Pourtant, l'ampleur du problème justifie à elle seule que des fonds soient consacrés à mieux comprendre le problème, les processus d'apprentissage, les meilleures façons de rejoindre les apprenants, etc. pour, ultimement, rehausser les niveaux d'alphabétisme.

La FCAF va travailler en partenariat avec les groupes en place (p.ex., le Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDEACF), l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICEA), ClearNet) pour stimuler et encourager la recherche sur l'alphabétisation des adultes en français. Il s'agit avant tout de favoriser l'établissement de liens entre les chercheurs et autres personnes intéressées, l'échange d'information et l'identification de secteurs de recherche prioritaires dans le domaine de l'alphabétisation en français au Canada.

Au cours de la période de 10 ans du plan de rattrapage, la FCAF appuiera une

dizaine de recherches dans des domaines de connaissance prioritaires. La FCAF est placée au carrefour des besoins en alphabétisation des adultes et, de par sa vaste expérience, peut facilement identifier des pistes de recherche qui auront des retombées pratiques pour les apprenants. On pense, par exemple, à une étude sur les raisons qui empêchent les personnes peu alphabétisées de chercher de l'aide. La FCAF facilitera également la diffusion des résultats de recherche qui seront effectuées et formera ses membres sur l'utilisation pratique qui peut être faite des résultats de recherche.

La FCAF va également renouveler ses efforts pour s'assurer que la prochaine enquête internationale sur l'alphabétisation, qui doit avoir lieu en 2016, inclue des échantillonnages représentatifs des communautés francophones vivant en milieu minoritaire. Lors de la dernière enquête, des cohortes additionnelles pour les francophones ont été ajoutées au Manitoba, en Ontario et au Nouveau-Brunswick. Ces cohortes fournissent des données essentielles à une meilleure compréhension des communautés, permettant ainsi une action mieux ciblée. La prochaine enquête devrait inclure des cohortes additionnelles pour les francophones dans toutes les provinces et territoires.

Axe 5 • Coûts prévus	
Activités	Coûts
Concertation et recherche	
Total	2 M \$

Axe 6 Capacité organisationnelle

Il n'existe pas de structure de soutien à l'alphabétisation en français dans chacune des provinces et territoires (seuls l'Ontario et le Nouveau Brunswick appuient une telle structure pour les francophones). Or, une intervention en alphabétisation des adultes et en alphabétisation familiale requiert une expertise particulière et pointue que la FCAF a développée au fil des ans. Elle a de plus démontré, par le passé, qu'elle était la mieux placée pour assumer la responsabilité d'une structure de soutien à l'alphabétisation en français, essentielle à l'actualisation du plan de rattrapage.

Dans chaque province et territoire, la FCAF propose de créer un centre d'expertise qui deviendra la porte d'entrée principale pour les personnes désirant obtenir une formation en alphabétisation en français et pour les organismes qui veulent offrir une telle formation (p. ex., des employeurs). Le centre servira de lieu de rassemblement des ressources et de l'information, coordonnera la mise en œuvre du plan d'action en alphabétisation et soutiendra les différents groupes et organismes qui livrent des services d'alphabétisation, et ce, en plus d'offrir ses propres programmes.

Les centres seront responsables de l'ensemble des activités d'alphabétisation en français et seront divisés en deux grands secteurs d'intervention : alphabétisation des adultes et alphabétisation familiale. Ils seront dotés d'un registrariat et offriront des services d'accueil, d'orientation et de counselling.

Chacun des centres disposera, au minimum, d'une direction générale et d'un appui administratif. On recherchera les économies d'échelle et favorisera une certaine intégration des tâches entre le volet alphabétisation des adultes et le volet alphabétisation familiale.

La mise sur pied de tels centres se fera à partir des éléments déjà en place et, par conséquent, variera en fonction de la situation actuelle dans chaque province et territoire. Dans certains cas, le centre pourra s'intégrer à un organisme existant, ce qui permettrait des économies d'échelle (p. ex., au niveau du personnel). Le modèle choisi sera flexible pour s'adapter aux circonstances particulières, au niveau de développement déjà atteint et au niveau d'activités entrevu ou réaliste dans chaque province et territoire. Le modèle devra aussi permettre une expansion au cours des années pour s'adapter à l'augmentation prévue de la demande.

On trouvera, à l'annexe 3, une illustration de la structure organisationnelle et de gouvernance d'un centre d'expertise.

Coûts prévus

Les coûts précis liés à la mise sur pied d'un réseau national de centres d'expertise sont difficiles à évaluer sur une période de dix ans. Ils seront sans doute plus élevés au début de la période (coûts d'établissement) pour ensuite être relativement stables (coûts de maintien). Les fonds devraient permettre de couvrir l'infrastructure nécessaire (qui variera

Plan de rattrapage

selon les provinces et territoires) et le personnel chargé des activités d'orientation et de l'administration.

La première année, des plans détaillés seront développés pour chaque pro-

vince et territoire et les coûts précis seront déterminés sur la base des montants qui seront alloués. Cette approche est semblable à celle qui a été suivie par la FCAF et ses membres dans le dossier de l'alphabétisation familiale.

Axe 6 • Coûts prévus	
Activités	Coûts
Établissement d'un centre dans chaque province/territoire	
Développement d'outils et formation du personnel	
Total	42 M \$

Total des coûts prévus	
Activités	Coûts
Sensibilisation, promotion et recrutement	12 M \$
Formation et ressourcement	
a) formation des formateurs	1,7 M \$
b) formation des intervenants	
Programmes et services	
a) développement de programmes et services	0,4 M \$
b) livraison de services	198 M \$
Renforcement des liens	2,5 M \$
Évaluation et recherche	
a) évaluation	4 M \$
b) recherche	
Capacité organisationnelle	42 M \$
Total	260,6 M \$

v. Résultats attendus

La FCAF vise les résultats suivants au cours de la période de dix ans :

- **D'ici trois ans**, les organismes d'alphabétisation en français auront la capacité d'offrir des services permanents et diversifiés d'alphabétisation à un nombre croissant d'adultes. Au cours de cette période, les organismes provinciaux et territoriaux d'alphabétisation évalueront leurs pratiques et les résultats obtenus auprès des adultes. Ils établiront des partenariats stratégiques pour rejoindre les personnes qui ont besoin d'améliorer leurs compétences de base.
- **D'ici sept ans**, les organismes d'alphabétisation en français auront établi des partenariats avec divers secteurs et offriront des services d'alphabétisation permanents et diversifiés auprès des populations sans emploi et de celles en emploi. De plus, ils coordonneront l'ensemble des activités d'alphabétisation en français dans leur province et territoire, en collaboration avec les autres intervenants.
- **D'ici dix ans**, les adultes francophones auront accès à des services de formation en français de qualité dans chaque province et territoire. Ils se formeront de façon continue afin de participer à une société pleinement alphabétisée.

vi. Leadership du gouvernement du Canada

Un plan de rattrapage tel que proposé ne peut être soutenu par du financement à court terme attribué sur la base de projet. Les objectifs visés sont à long terme et la stratégie proposée nécessite un financement s'étendant sur une plus longue période et à des niveaux supérieurs que ne peut le permettre le financement de projets-pilotes. C'est pourquoi la FCAF demande que le financement soit accordé dans le cadre d'ententes de contribution pluriannuelles. De telles ententes pourront être conclues entre le gouvernement du Canada et la FCAF de même qu'entre le gouvernement du Canada et chacune des organisations membres du réseau de la FCAF. Elles pourront également être conclues entre les gouvernements provinciaux et territoriaux et les membres de la FCAF.

La FCAF croit qu'il revient au gouvernement du Canada d'assumer un rôle de chef de file afin de faire avancer le niveau d'alphabétisme des francophones au pays. L'alphabétisme est la clé de l'apprentissage continu, le point de départ du développement de la main-d'œuvre dont l'économie du Canada a besoin, et la base pour assurer des communautés francophones fortes, vibrantes et en santé.

Appuyer un projet de société, tel que celui présenté ici, s'inscrit tout à fait dans le cadre des engagements pris par le Canada lors de la Cinquième Conférence internationale sur l'éducation des adultes (CONFITEA V). Le plan de rattrapage proposé, qui fixe un objectif de société ambitieux et inclut des moyens

concrets pour permettre d'atteindre une partie de cet objectif, pourrait permettre de démontrer clairement, lors de la prochaine conférence qui doit avoir lieu en 2009 au Brésil (CONFITEA VI), que les engagements du gouvernement du Canada ne sont pas restés lettre morte.

Le gouvernement du Canada doit assumer un leadership pour favoriser l'épanouissement de la minorité francophone et s'assurer qu'elle puisse s'intégrer à l'économie du savoir. Les modifications apportées en 2005 à la *Loi sur les langues officielles* rappellent d'ailleurs aux institutions fédérales leurs responsabilités de prendre des mesures positives pour appuyer le développement des communautés de langue officielle.

Le nouveau gouvernement du Canada reconnaît que la dualité linguistique est l'un des fondements de la société canadienne et que les langues officielles du Canada représentent un avantage social et économique unique pour tous les Canadiens.

Sur la scène mondiale, cet enrichissement mutuel de deux langues et de deux cultures dans un même pays est la signature du Canada et l'un de nos atouts les plus précieux.

Notre nouveau gouvernement s'est engagé à soutenir le bilinguisme et à offrir un appui concret aux communautés de langue minoritaire partout au pays où le bilinguisme est une réalité du quotidien.

C'est pourquoi nous serons toujours là pour appuyer les efforts de vos groupes communautaires.

C'est ainsi que notre nouveau gouvernement construit un Canada plus fort, un Canada plus sûr, un Canada meilleur : ... un pays où les francophones contribuent à façonner l'histoire, l'identité et l'avenir du pays tout entier.¹⁰

Le gouvernement du Canada doit aussi assumer un leadership pour renforcer l'économie du pays. Le gouvernement a publié, en novembre 2006, *Avantage Canada – Bâtir une économie forte pour les Canadiens*, un plan économique et stratégique à long terme qui vise à améliorer la prospérité du pays, aujourd'hui et pour les générations à venir. Il ne fait pas de doute que le faible taux d'alphabétisme d'une proportion importante de la population en âge de travailler met en péril l'avancement des priorités économiques nationales.

Selon le C.D. Howe Institute, [traduction] « une hausse de 1 % du niveau de littératie d'un pays ... est associée à une hausse éventuelle de 2,5 % de la productivité du travail et une hausse de 1,5% du PIB par habitant ... Qui plus est, les résultats indiquent qu'un relèvement des capacités de lecture et de calcul chez les gens se trouvant au bas de l'échelle des compétences revêt plus d'importance au regard de la croissance économique que le fait de produire des diplômés plus hautement qualifiés. »¹¹ Le gouvernement fédéral a été présent

et actif, par le biais de nombreux programmes et services, dans le secteur de la formation de la main-d'œuvre, et ce, depuis presque cinquante ans. Les provinces ont juridiction dans le domaine de l'éducation, et par conséquent, dans le secteur de la formation professionnelle.

Ce partage des responsabilités, ainsi que la grande diversité des législations, des politiques et des programmes provinciaux et territoriaux en matière d'éducation et de formation des adultes, posent un problème pour le développement et la mise en œuvre de plans d'action en matière d'alphabétisation des communautés francophones vivant en milieu minoritaire¹².

La FCAF croit que l'accès à des services adéquats d'alphabétisation est une responsabilité collective et, dans ce contexte, reconnaît au gouvernement fédéral un rôle pour assurer une certaine équité et une égalité d'accès dans toutes les régions du pays. C'est là un aspect particulièrement important pour les communautés francophones vivant en milieu minoritaire.

¹⁰ Discours du premier ministre Stephen Harper au Banquet de la Francophonie, Embrun, Ontario, 24 mars 2007

¹¹ C. D. Howe Institute, Commentary No. 217, octobre 2005, *Public Investment in Skills : Are Canadian Governments Doing Enough?*

¹² Voir les articles de Suzanne Benoît, Gaétan Cousineau et Fernan Carrière, publiés dans la revue *À lire*, numéro 13, mars 2007 – pages 5 à 10

VII. Conclusion

L'alphabétisme est la pierre d'assise du développement des individus et des sociétés. Étant donné les faibles niveaux d'alphabétisme des francophones au pays, la FCAF propose un plan de rattrapage qui permettrait, sur une période de 10 ans, d'amener un nombre important de francophones à des niveaux plus élevés d'alphabétisme – soit au moins au niveau 3, niveau jugé essentiel pour fonctionner dans une société et une économie du savoir.

La FCAF s'est fixé un objectif à la mesure des besoins et à la mesure de ses aspirations : former 25 000 apprenants adultes francophones au cours des dix prochaines années. La FCAF a démontré, dans le dossier de l'alphabétisation familiale, qu'elle avait l'expérience et l'expertise nécessaires pour relever un tel défi. L'alphabétisation des adultes soulève des problématiques différentes de celles de l'alphabétisation familiale mais, en même temps, plusieurs grands axes sont similaires que ce soit le développement d'outils, la formation des formateurs, le partenariat, etc. La riche expérience acquise par la FCAF au cours des dernières années dans le dossier de l'alphabétisation familiale ne saurait que servir au développement du dossier de l'alphabétisation des adultes. La FCAF est confiante de pouvoir atteindre l'objectif fixé avec un appui financier important et à long terme du gouvernement fédéral.

La FCAF reconnaît qu'elle ne peut, à elle seule, relever le niveau d'alphabétisme des francophones du pays de manière à ce qu'ils rejoignent les niveaux des pays les plus performants. C'est pourquoi la présente demande ne doit pas être vue en exclusion mais bien plutôt comme un élément d'un plus grand ensemble. En effet, les activités qui y sont suggérées s'ajoutent aux activités d'alphabétisation qui pourront être financées dans le cadre des ententes fédérales-provinciales/territoriales sur le marché du travail. Elles s'ajoutent aux efforts des employeurs qui offrent ou offriront de la formation à leurs employés. Elles s'ajoutent aux programmes offerts dans les maisons d'enseignement. Elles s'ajoutent aussi aux propres efforts de la FCAF dans le dossier de l'alphabétisation familiale. Toutes ces composantes sont essentielles pour permettre de faire du Canada une société alphabétisée dont les communautés francophones sont membres à part entière.

La FCAF espère que le gouvernement fédéral, de même que les gouvernements provinciaux et territoriaux, reconnaissent l'urgence d'agir et l'appuieront dans sa démarche qui vise à permettre à plus de francophones au pays de se prendre en main, de contribuer à l'économie du savoir et en tirer tous les avantages possibles.

Annexe I

C'est
le temps
d'agir

Vision et mission

Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français

Notre vision

La Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français est le chef de file du mouvement pour bâtir une société pleinement alphabétisée.

Notre mission

La mission de la Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français est de contribuer à la création de conditions favorables pour atteindre l'objectif d'une société pleinement alphabétisée.

Fondée en 1991, la FCAF représente treize organisations francophones qui travaillent à l'éducation des adultes francophones au Canada. Ces groupes provinciaux et territoriaux offrent des cours d'alphabétisation aux faibles lecteurs. Ils offrent également des cours de francisation et de re francisation aux adultes ayant été scolarisés en anglais.

La FCAF regroupe à travers son réseau plus de 400 centres d'éducation des adultes que fréquentent un peu plus de 20 000 adultes en formation.

Seul organisme à faire la promotion de l'alphabétisation en français partout au pays, la FCAF a contribué à mieux comprendre l'alphabétisme chez les francophones et à identifier des solutions aux problèmes causés par l'analphabétisme.

La FCAF a travaillé de concert avec les autres organismes afin de faire de l'alphabétisme une priorité pour la francophonie, les gouvernements et la société.

Annexe 2

C'est
le temps
d'agir

Membres

Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français

Région de l'Atlantique

Association régionale de la côte ouest Inc. (ARCO)
Équipe d'alphabétisation Nouvelle-Écosse
Société éducative de l'Île du Prince-Édouard (SOCEDIPE)
Fédération d'alphabétisation du Nouveau-Brunswick (FANB)

Région du Québec

Table des responsables de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle des commissions scolaires du Québec (TRÉAQFP)

Région de l'Ontario

Coalition francophone pour l'alphabétisation et la formation de base en Ontario

Région de l'Ouest et du Nord

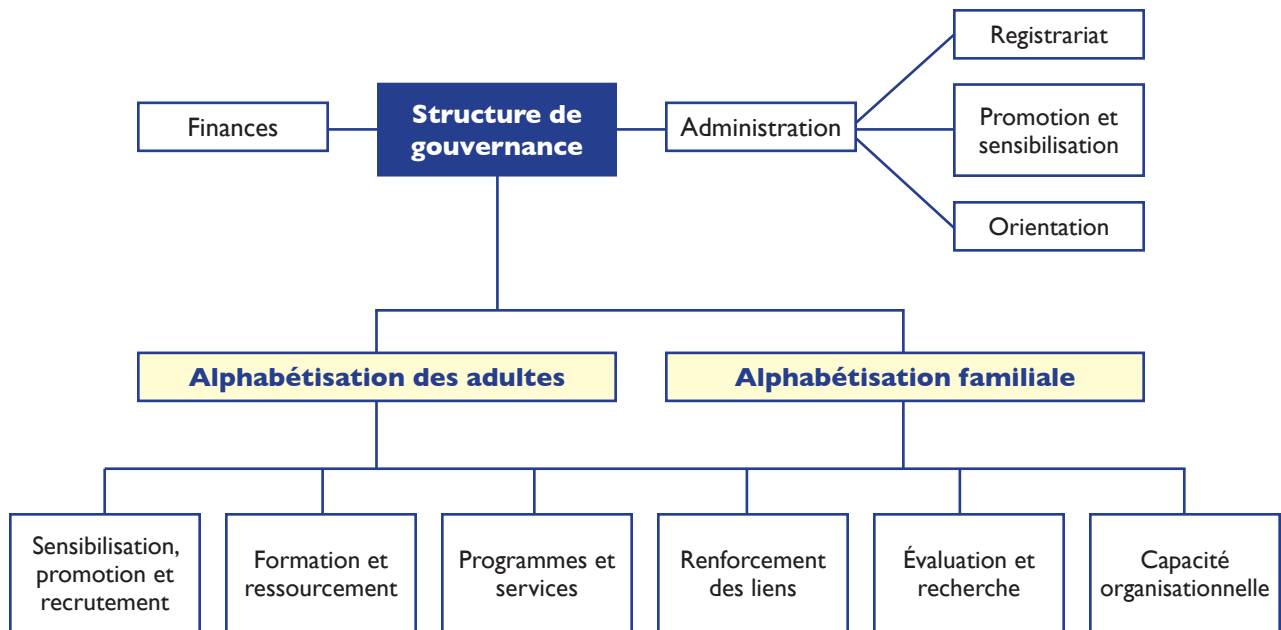
Pluri-elles (Manitoba) Inc.
Service fransaskois de formation aux adultes (SEFFA)
Société d'éducation de l'Alberta (Éduk)
Collège Educacentre
Association franco-yukonnaise (AFY)
Fédération Franco-TéNOise (FFT)

Membre associé

Centre franco-ontarien des ressources en alphabétisation (FORA)

Annexe 3

C'est le temps d'agir : Centre d'expertise
Structure organisationnelle et de gouvernance





FCAF

Fédération canadienne pour
l'alphabétisation en français

235, chemin Montréal, bureau 205
Ottawa (Ontario) K1L 6C7

Téléphone : 613-749-5333
ou sans frais 1 888 906-5666

Internet : www.fcfa.net
Courriel : info@fcfa.net